

# NON À L'AUGMENTATION DES FRAIS D'INSCRIPTION POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS !

Les réformes universitaires régressives enclenchées depuis la loi LRU connaissent dernièrement, et tout particulièrement à Nice, une accélération d'une radicalité sans précédent qui cache mal une économie de la pénurie.

Le principe même de service public que l'université se doit d'assurer est attaqué sans aucune retenue : Masters aux « tarifs » exorbitants l'an dernier à Nice (4000€/an), augmentation programmée l'an prochain des droits d'inscription pour les étudiant·e·s étrangers hors-Union Européenne: 1600% en Licence (2770€), 1500% en Master (3770€), 1000% en doctorat (3770€) !

Ces mesures sont deux facettes d'une même marchandisation du savoir et d'un désengagement de l'investissement de l'état dans la diffusion des savoirs qui se font jour et dont sera victime la société entière, une société que l'Université devrait servir, et non contribuer à asservir financièrement.

**Rendez-vous le mardi 22 janvier à 8h30  
devant le château Valrose**

pour soutenir nos représentants au Conseil d'administration qui demanderont que l'Université fasse pression sur le gouvernement pour une abrogation de la hausse des frais d'inscription.



Pétition en ligne contre  
l'augmentation des frais  
d'inscription pour les  
étudiants étrangers



## Proposition de MOTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE NICE SOPHIA-ANTIPOLIS PORTANT SUR LA HAUSSE DES FRAIS D'INSCRIPTION POUR LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Dans son discours sur la stratégie d'attractivité pour les étudiants internationaux du 19 novembre, le Premier ministre Edouard Philippe a annoncé une augmentation gigantesque des droits d'inscription pour les étudiants étrangers ne venant pas de l'Espace Economique Européen.

Les réactions ont été nombreuses. Plusieurs grandes universités (Grenoble Alpes, Franche Comté, Lorraine, Clermont Auvergne, Paris Descartes...) ont d'ores et déjà refusé d'appliquer ces augmentations et ont appelé la communauté universitaire à se mobiliser. La Conférence des Présidents d'Université (CPU) elle-même a pris position contre cette hausse colossale des frais d'inscription dans un communiqué de presse le 10 décembre puis lors d'un vote à l'unanimité, le 20 décembre, pour demander la suspension de la hausse. Elle vient de réaffirmer sa position lors de son CA du 10 janvier.

Ainsi, les oppositions à l'augmentation des droits d'inscription ne faiblissent pas malgré la tentative d'explication du ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation. En outre, les exonérations au cas par cas proposées par le ministère ne résolvent en rien le problème : si elles étaient appliquées, elles ne garantiraient aucune équité de traitement des étudiants étrangers et auraient un tel coût qu'il ne pourrait être soutenu par les universités qui font déjà face à de graves problèmes budgétaires.

L'université de Nice Sophia-Antipolis veut préserver une université enrichie par la variété géographique, sociale et culturelle de ses étudiants et refuse la marchandisation de la formation et des diplômes. Par l'intermédiaire de son Conseil d'Administration, elle se prononce contre l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiants extra-communautaires et demande au gouvernement de revenir sur sa décision.